



CONTRAT DE LOCATION

REBECCA - GÎTES DE MONTAGNE - AUZET

1. IDENTIFICATION DES PARTIES

Le loueur :

Rebecca GIL

Micro-entreprise - Gîtes de montagne

300 Route des Auberts, 04140 Auzet

Email : rebeccagitesauzet@outlook.com

Téléphone : 0786218065

Le locataire :

Nom : CER des Hautes-Alpes

Prénom :

Adresse : 21 bis avenue de ceuze 05000 Gap.

Téléphone : 06 80 35 35 12

Email : brahim.benhamed84@gmail.com

2. OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet la location saisonnière du gîte suivant :

Le Cubertin (gîte d'alpage)

La Gélinotte (gîte au village)

Dates du séjour : du 08/08/26 au 17/08/26

Nombre de personnes : 10

3. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Le montant total du séjour est fixé à : 1529.20 € (taxes séjour inclus + ménages)

Le paiement est exigé en totalité au moment de la réservation

Aucune réservation n'est bloquée sans règlement

Le paiement du séjour vaut acceptation pleine et entière du présent contrat et des conditions générales de vente.

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions avant validation de sa réservation.



CONTRAT DE LOCATION

REBECCA - GÎTES DE MONTAGNE - AUZET

4. CAUTION

Une caution de 250 € est demandée à l'arrivée, par chèque.

- ✓ Non encaissée
- ✓ Restituée après état des lieux
- ✓ Déductions possibles en cas de dégradation ou non-respect des conditions

5. MÉNAGE

Option choisie par le locataire :

- Le locataire rend le gîte propre à son départ.
- Option ménage de fin de séjour : 100 €.

Important : même avec l'option ménage, le locataire s'engage à :

- faire la vaisselle,
- sortir les poubelles,
- ranger les lieux,
- laisser le gîte dans un état correct d'usage.

6. UTILISATION DES LIEUX

Le locataire s'engage à :

- respecter la capacité maximale
- utiliser le lieu de manière calme et respectueuse
- ne pas organiser d'événements non autorisés
- restituer le logement en bon état

Tout comportement nuisible peut entraîner une résiliation immédiate du séjour sans remboursement.



CONTRAT DE LOCATION

REBECCA – GÎTES DE MONTAGNE – AUZET

7. ARRIVÉE ET DÉPART

L'heure d'arrivée et l'heure de départ sont définies directement entre le loueur et le locataire avant le début du séjour.

Le locataire s'engage à quitter le logement au plus tard le dernier jour de location indiqué au présent contrat.

8. ANNULATION

Toute annulation doit être faite par écrit (email).

- Jusqu'à 15 jours avant : remboursement
- Moins de 15 jours : aucun remboursement
- Non-présentation : aucun remboursement

Un report peut être proposé uniquement à titre exceptionnel et selon disponibilités.

9. ANIMAUX

Les animaux ne sont pas acceptés.

10. RESPONSABILITÉ

Le contrat concerne uniquement l'hébergement.

Les activités, stages ou prestations extérieures :

- sont indépendants
- relèvent de la responsabilité des prestataires

Le loueur ne pourra être tenu responsable en cas d'incident.



CONTRAT DE LOCATION

REBECCA - GÎTES DE MONTAGNE - AUZET

11. ASSURANCE

Le locataire est responsable des dommages causés par lui-même, les personnes l'accompagnant ou ses visiteurs.

Il est tenu d'être couvert par une assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à l'occupation temporaire du logement.

12. ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, aucun droit de rétractation ne s'applique aux prestations d'hébergement à date déterminée.

Les conditions d'annulation applicables sont celles définies à l'article 8 du présent contrat.

13. DURÉE DU SÉJOUR

Le locataire ne peut en aucun cas se maintenir dans les lieux après la date prévue.

14. LITIGES

Le présent contrat est soumis au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

15. ACCEPTATION DU CONTRAT

Le présent contrat est considéré comme accepté dès réception du paiement du séjour.

Aucun envoi signé n'est requis.